

# Vivre à Port - Brillet

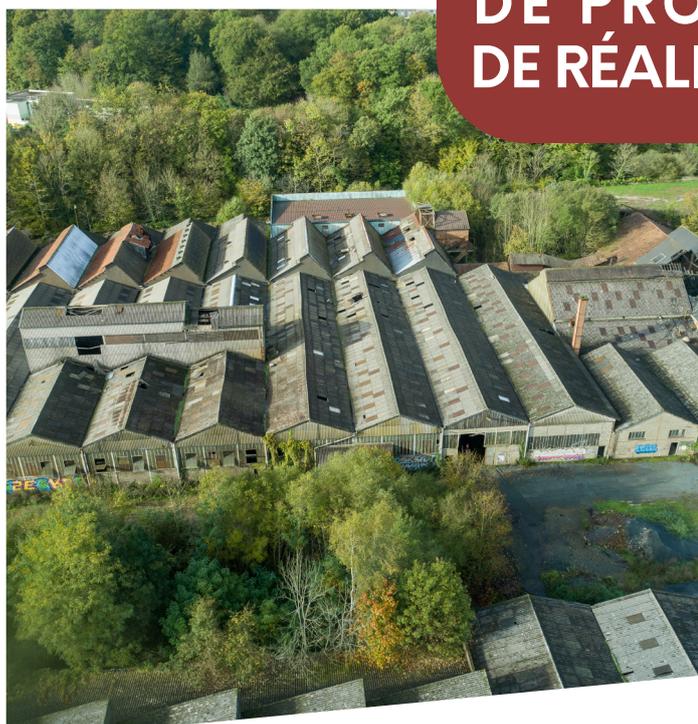


JUILLET 2025

VOTRE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



**5 ANNÉES  
DE PROJETS ET  
DE RÉALISATIONS**



Retrouvez toute  
l'actualité sur :

Web : [www.port-brillet.fr](http://www.port-brillet.fr)  
Facebook : [mairie port-brillet](https://www.facebook.com/mairie-port-brillet)  
Intramuros : [Port-Brillet](https://www.intramuros.com/Port-Brillet)



**Responsable de la publication :** Fabien Robin, Maire  
**Conception et réalisation :** Service Communication  
**Crédit photos :** Service Communication  
**Impression :** Imprimerie Solidaire Martigné-sur-Mayenne  
**Dépôt légal :** juin 2025, Mairie de Port-Brillet - Parc Doct. Alphonse Augéard  
53410 Port-Brillet Tél : 02.4368.82.57

**Courriel :** [accueil@port-brillet.fr](mailto:accueil@port-brillet.fr)  
**Diffusion :** 1050 exemplaires

Si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à nous contacter.  
Ne pas jeter sur la voie publique.

## ÉDITO



Chers Brillet-Pontines et  
Brillet-Pontins,

A l'approche de cette fin de mandat, l'équipe municipale tient à vous rendre compte de son action depuis 2020. Port-Brillet a eu l'opportunité de bénéficier de deux programmes d'Etat complémentaires, Petites villes de demain et Territoire d'engagement. Le premier a boosté la réalisation de nos projets. Le second a contribué à développer une culture de la participation des habitants et meilleure synergie entre les associations. C'est donc naturellement au travers de ces deux dispositifs que nous vous présentons les actions engagées depuis 2020, dans un objectif de redynamisation de la commune, de mise en valeur de ses atouts et du bien-vivre ensemble. Comme tout bilan, il n'est pas exhaustif et ne reflète pas totalement la réalité communale. Les associations aussi contribuent au quotidien à la dynamique communale, avec de nouveaux événements sportifs (Trail et Rando VTT, ...) et culturels (Opéra, fête de la Musique, ...) qui sont venus enrichir notre agenda communal.

Nous avons vécu des désillusions sur certains projets comme le marché du dimanche. Nous échelonons certaines réalisations par contrainte budgétaire. Mais la dynamique est engagée et le bourg évolue concrètement. Ce dont nous sommes certains, c'est que l'investissement consacré dans le

bourg, que ce soit sur les bâtiments aujourd'hui ou la voirie demain, sont indispensables à notre avenir. De même que nous devons aussi maintenir une capacité d'accueil de nouveaux habitants dans un contexte de la construction difficile, afin de répondre à la demande et accompagner les besoins de nos entreprises.

Pourquoi la mairie a acheté des commerces ? Pourquoi la mairie ne rouvre pas un bar ? Est-ce que la nouvelle médiathèque n'est pas un luxe ? À quoi sert Laval Agglo ? Que font-ils dans la fonderie ?... Nous sommes régulièrement saisis des mêmes remarques ou questions, malgré nos publications et réunions régulières chaque année. A travers ce bulletin, nous souhaitons vous apporter les éléments d'information nécessaires à la compréhension de l'action municipale, afin que chacun puisse se forger un avis le plus éclairé possible. C'est aussi pour cette raison que nous allons à votre rencontre cette année avec un stand municipal : vous informer et expliquer les choix d'investissements, vous écouter, répondre à vos questions, afin que l'action municipale réagisse au mieux à vos besoins.

En vous invitant à une bonne lecture, je vous souhaite au nom de l'équipe municipale un très bel été.

Fabien ROBIN  
Maire de Port-Brillet



## Végétalisation de la cour d'école au Chat Perché

L'équipe pédagogique avait sollicité un aménagement de la cour d'école dans le sens du verdissement. La municipalité répond positivement en proposant d'intégrer cette activité dans la démarche Territoire d'Engagement dans la mesure où un tel aménagement implique plusieurs acteurs de l'école.

En effet, les enfants passent en moyenne 2 heures par jour dans la cour de récréation, plus encore pour ceux qui restent aux temps périscolaires. L'espace de la cour est donc primordial. Il doit permettre le jeu, les échanges, la détente, le partage, l'apprentissage et le développement des enfants.

Aménager les espaces de récréation dans un cadre de végétalisation doit répondre à différentes préoccupations, telles que :

- pour les enfants : se reposer, mener des activités tantôt calmes tantôt dynamiques, s'initier au jardinage, à la biodiversité, au cycle de l'eau et des saisons,
- apporter aux élèves et aux enseignants de l'ombre et de la fraîcheur en réduisant l'effet d'îlot de chaleur, lors des épisodes de fortes températures
- mieux traiter l'infiltration des eaux pluviales, l'accueil de la biodiversité, à l'heure de la lutte et de l'adaptation au dérèglement climatique,
- prendre en compte l'entretien de la cour pour les agents techniques.
- mieux partager la cour entre les garçons et les filles.

L'action va être confiée au CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) sur le plan méthodologique. La méthode vise à former et à impliquer tous les usagers de la cour d'école (élèves, enseignants, animateurs, agents d'entretien, directeur, responsables des activités périscolaires, élu(e)s, services techniques, parents...). Associer ces usagers à la réflexion enrichit les échanges, démine d'éventuels conflits et assure une cohérence de projet.

L'accompagnement prévoit d'outiller l'équipe pédagogique pour qu'elle puisse mener de façon simple et efficace la sensibilisation aux enjeux sociaux, sanitaires et environnementaux d'une cour d'école et la co-construction avec les élèves.

Démarrage du projet : septembre 2025. Restitution du projet de concertation : décembre 2025. Travaux envisagés pour 2026.

**Réunion publique : Démarrage du projet**  
**Mardi 16 septembre 2025 à 18h30,**  
**à l'école du Chat Perché**  
*Enfants pris en charge*

## Argent de poche

Mis en place en 2005 le dispositif argent de poche est à l'initiative du contrat de ville de Laval-Agglo. Ouvert aux jeunes âgés de 16 à 18 ans à l'occasion des congés scolaires, il a pour but de permettre à ces jeunes d'effectuer des chantiers de proximité à raison d'une 1/2 journée de 3 heures pendant 1 à 2 semaines.

En contrepartie, une rétribution de 15 euros par jour est proposée. Les travaux à effectuer (entretien espace vert, travaux de peinture, etc.) sont programmés par les agents techniques.

Cet été, 5 jeunes sont inscrits sur ce programme dans notre commune.



## Aire de jeux dans le parc

Après une longue attente, les jeux sont en service depuis le 17 mars pour l'araignée et la balançoire nid.

Pour ce qui est de la tyrolienne, la pelouse devait pousser avant sa mise en service. Elle est ouverte depuis la mi-mai.

Les jeux ont été installés par les agents communaux puis contrôlés par un bureau de contrôle.



Nous avons pu constater que le parc s'animaient après la sortie de l'école et les week-ends. Il est plaisant de voir les enfants s'approprier l'espace.

Il est aussi bon de rappeler aux propriétaires de chiens, que leur animal doit être tenu en laisse dans tout espace public. **Nous comptons sur le civisme des propriétaires pour ramasser les déjections de leur animal.**

## Médiathèque

La médiathèque a pris sa place dans le paysage urbain.

Outre le repositionnement central d'un outil culturel majeur et l'accessibilité qui faisait défaut dans le centre socio-culturel, un tel lieu va créer de l'animation dans le centre-bourg. On pourra aussi miser sur plus de convivialité, le site étant conçu comme un espace où l'on pourra se poser et parler. Outil de lecture bien sûr, mais aussi espace pour jouer, lire le journal autour d'un café avec des activités pour tous en journée ou soirée, ce nouveau lieu va changer Port-Brillet.

L'architecture se veut moderne dans les volumes proposés. Cependant, de nombreux rappels du passé industriel de Port-Brillet trouveront leur place : la brique en soubassement, les tomettes dans la cafétéria, le bardage métallique sur les façades ; on y trouvera aussi des anciennes pièces en provenance de la fonderie.

Par ailleurs, dans un souci d'économie et pour éviter de se défaire de mobilier encore en bon état, le réemploi de divers équipements a été privilégié.

**Chantier ouvert au public le samedi 5 juillet à 9h30 ou 11h**

**Une visite de chantier est proposée à la population. Venez sur place vous rendre compte des nouveaux espaces, faire les dernières suggestions comme, par exemple, proposer un nom à ce lieu.**

Les travaux avancent selon le calendrier prévu ; depuis quelques semaines le bâtiment est hors d'air et hors d'eau. Ainsi les cloisons vont s'achever après la pose des divers réseaux eau, électricité et numérique. Les peintures, les sols suivront. Le bardage est prévu pour l'été. Si tout s'enchaîne bien, le bâtiment sera livré en janvier 2026.



Ces derniers temps, c'est l'équipement intérieur qui a fait l'objet de tractations et de décisions en vue de la commande de mobilier (étagères, présentoirs, etc.). Cette commande est soutenue financièrement par la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle) et l'équipement informatique incombera en partie à Laval-Agglomération. D'ores et déjà, la BIB (Laval-Agglomération) et la BDM (Bibliothèque Départementale de la Mayenne) renouvellent et enrichissent les collections de livres et de jeux en vue de l'ouverture prochaine.

Sous le couvert d'une prise en charge à 100% par l'État et dans le cadre de l'opération Territoire d'Engagement, la Coop des Territoires prépare l'ouverture et accompagne la médiathèque dans la programmation et la mobilisation des différents partenaires. Nous ferons de l'inauguration un moment de convivialité pour les Brillet-Pontins.

N'oublions pas que le projet comprend, à l'étage, deux appartements T2 et T3 pour des familles.



## Circulation : 2 mesures pour améliorer la sécurité

### Rue Jean Raty



Afin de sécuriser les piétons et principalement les enfants aux abords de l'école primaire du Chat Perché, il a été décidé de mettre la partie haute de la rue Jean Raty en impasse. Il s'agit de la portion entre la rue Dewitte et la rue de Bretagne.

### Rue des Douches

Il sera interdit de descendre de la rue des Douches vers la rue des Rochers. La circulation ne sera possible que dans le sens Rue des Rochers vers la rue des Douches afin d'éviter le croisement de véhicules et limiter les risques au niveau de ce carrefour dangereux.



## Assainissement

Les travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées pris en charge par Laval Agglomération Avenue Maurice Roulois sont terminés. Il y avait également un renouvellement du réseau d'eau potable et eaux usées rue Pasteur. Malgré quelques surprises, le chantier n'a pas pris de retard.

Lors des travaux, il a été constaté sur certaines propriétés que le réseau d'eau pluviale était plus bas que le réseau communal. Ce qui signifie que gravitairement parlant, les propriétaires sont raccordés sur le réseau d'eaux usées. Pour la mise aux normes, deux solutions sont possibles pour le propriétaire : l'installation d'une pompe de relevage ou la création d'un puit d'infiltration. Pour rappel, en cas de vente d'une maison, un diagnostic de rejet des eaux pluviales doit être réalisé.



## Eclairage public et effacement des réseaux

Une partie de la rue Jean Raty bénéficiera de l'effacement des réseaux électriques, télécom et éclairage public. Territoire Energie Mayenne se charge de l'effacement du réseau électrique et de son renforcement. A cette occasion la commune en profite pour effacer les 2 autres réseaux. Ainsi, les couts d'ouverture de tranchée et de réfection seront mutualisés. La commune ayant un certain retard dans l'enfouissement des réseaux, nous essayons dans la mesure du possible de réaliser ces travaux lorsque se présentent les travaux sur les eaux usées et potables.

La commune va renouveler des lanternes devenues obsolètes (les ampoules ne seront plus fabriquées en 2026). Les lieux concernés par le renouvellement sont :

- Rue de la Mairie et place de l'Eglise : remplacement de 26 lanternes 4 faces
- Route de Robida : remplacement des lanternes par des luminaires à détection de présence. Cela permettra d'avoir un éclairage seulement lorsque cela est nécessaire.
- Chemin de la Croix des Aulnays : remplacement de 20 lanternes.

# PROJETS ET ACTIONS

## 27 actions de développement portées sur le territoire communal

2020-2025 : Les pages suivantes présentent les principales actions réalisées par la commune et ses partenaires sur Port-Brillet. Sans être exhaustif de l'action communale, elles traduisent les axes de développement portés par le label Petites Villes de Demain accordé par l'Etat.

### Sommaire :

- Economie et commerces .....	07
- Habitat .....	11
- Espaces publics et mobilités .....	14
- Patrimoine .....	15
- Equipement et services .....	16
- Développement durable .....	20
- Démocratie .....	22



### Petites Villes de demain et Territoire d'engagement

#### Petites Villes de Demain c'est quoi ?

C'est un label attribué par l'État pour reconnaître le rôle de centralité et accompagner la revitalisation des communes. Port-Brillet a eu la chance d'être retenu parmi 15 communes en Mayenne.

Une convention de 5 ans engage l'État, la Région, le Département et Laval-Agglomération, à accompagner la commune. Un outil juridique appelé ORT (opération de revitalisation du territoire) définit les actions sur 5 ans (2022 à 2026).

Quel intérêt pour la commune ?

- engager nos partenaires dans nos projets.

- faciliter le montage et le financement de nos projets ...
- un chef de projet financé à 75 % partage son temps entre les projets communaux et la reconversion de la fonderie pour le compte de Laval Agglomération.

#### Territoire d'engagement, c'est quoi ?

Ce dispositif vise à favoriser la participation active des habitants et des associations dans la réalisation des projets locaux. Il rapproche les élus des citoyens

Il propose ainsi des soutiens concrets tels que l'aide à la mise en place du programme d'ouverture de la médiathèque et le lancement de la végétalisation de la cour de l'école primaire, (actions conduites par la Coop des Territoires et subventionnées à 100%).

## Les acteurs qui soutiennent la commune



## 2 rue des Forges



### Objectifs :

- Maîtriser ce foncier stratégique en entrée de bourg
- Garantir le maintien d'une cellule commerciale historique

### Coût de l'opération :

Acquisition EPFL\* : 60 000 €  
 Ravalement façade : 8 000 €  
 Rachat licence IV : 10 000 €

### Calendrier :

**2022** Acquisition par l'Etablissement public foncier de la Mayenne  
**2023** Rachat licence IV  
**2024** Ravalement de façade  
**2025** Ouverture d'une restauration rapide

### Contexte de l'opération :

Le commerce a été acheté en 2022 par l'Etablissement public foncier de la Mayenne (EPFL\*) pour le compte de la Mairie.

**La mairie a accompagné l'installation d'une restauration rapide en 2024-2025 par le ravalement de façade et un montant de loyer en cohérence avec la vétusté du bien et l'investissement de l'exploitant.**

La municipalité touche le loyer commercial de ce bien (St-Eloi jusqu'en septembre 2023 puis La station 53), ce qui amortit partiellement l'investissement.

**Ces dernières années, plusieurs commerces ont été transformés en logements dans la rue des Forges. Depuis 2023, la municipalité a interdit dans le PLUI le changement d'affectation des rez-de-chaussée commerciaux de la rue des Forges : les commerces actuels ne peuvent plus être transformés en habitation. Cette mesure permet de garantir le maintien de magasins sans pour cela que la mairie soit contrainte de les acheter.**

## Entreprise Bignon (groupe Cetih)



### Objectifs :

- Accompagner le développement de l'entreprise Bignon sur le territoire communal
- Sécuriser les circulations aux abords de l'usine

### Coût de l'opération :

Etudes de contournement : 5 000 € TTC  
 Eclairage public : montant non défini  
 Coût net commune : 5 000 € TTC

### Calendrier :

**2019-2022** Etude scénarios de contournement  
**2024** Validation scénario et engagement projet Bignon  
**2025** Travaux nouvelle voie  
**Fin 2025** Rétrocession ancienne voie  
**2026** Travaux nouveaux bâtiments

### Contexte de l'opération :

L'entreprise Bignon (groupe Cetih) prévoit d'agrandir son site de production bois, ce qui nécessite la suppression de la voie publique actuelle. Une première étude de contournement en 2019 a été abandonnée pour raisons techniques et environnementales. En 2022, une nouvelle étude menée par Mayenne Ingénierie a abouti à un tracé, longeant la future parcelle de l'entreprise. Une convention a été signée : CETIH financera les travaux de la nouvelle voie en échange de la rétrocession de l'ancienne. Le déclassement de cette voie nécessitera une enquête publique en 2025. La commune installera l'éclairage public selon les besoins exprimés par les riverains.

## 24 rue des Forges



### Objectifs :

- Maintenir une offre de cellules commerciales en centre-bourg
- Maîtriser un foncier stratégique en angle de rue

### Coût de l'opération :

Acquisition 2021 : 52 500 €  
Recette loyer : 3240 € / an

### Calendrier :

2021 Acquisition  
2022 Location au restaurant Le Brillet-Pontin

### Contexte de l'opération :

La mairie a saisi l'opportunité de la mise en vente de cet ancien local commercial en 2021 pour en devenir propriétaire. Ce local, aménagé actuellement en logement, est constitué d'une pièce en rez-de-chaussée et d'un T1 à l'étage.

Il peut être proposé pour l'installation d'un nouveau commerce dans le centre-bourg, dans le cas où aucun local ne serait disponible à l'avenir.

Il est actuellement **loué au restaurant Le Brillet-Pontin pour étendre son offre d'hôtellerie**, ce qui amortit le coût d'acquisition pour la commune.

## 1 rue du Bourgneuf



### Objectifs :

- Remise sur le marché d'une cellule commerciale en rez de chaussée et d'un logement à l'étage.
- Maîtrise du terrain attenant au passage à niveau pour répondre au problème de sécurité du stationnement actuel.

### Coût de l'opération :

Acquisition 2022 : 22 500 €  
Réhabilitation : Non déterminé

### Calendrier :

2022 Acquisition  
2025 Etude Foncière commerciale

### Contexte de l'opération :

La piste privilégiée pour cette opération est l'implantation d'un bar-jeux en rez de chaussée.

L'étude de la foncière commerciale chiffre la réhabilitation à 300 000 €, ce qui se traduit par un loyer > 1000 €/mois. Ce niveau de loyer rendrait l'équilibre économique insoutenable pour un potentiel exploitant de bar.

Quel que soit l'emplacement et le niveau de loyer, la rentabilité d'un commerce bar/jeux sur la commune est questionnée par les porteurs de projet. L'équilibre économique s'améliorerait en associant d'autres activités (tabac/presse, restauration...). L'aboutissement de ce projet n'est donc pas certain, et des alternatives dans le bourg seront étudiées.

# Réhabilitation du site de la Fonderie



## Objectifs :

- Ré-ouvrir le site au développement des activités économiques

## Coût de l'opération :

Commune (études) : 4 480 € HT (73 % de subvention Ademe)

Laval Agglo (études-travaux) : 3 600 000 € HT

dont subventions (Ademe, Etat, Région) : 2 200 000 € HT

Coût net Laval Agglo : 1 400 000 € HT

## Calendrier :

**2021** Études de dépollution

**2022** Transfert du site à Laval Agglo

**2023** Etudes complémentaires

**2024** Concertations publiques et plan guide

**2023-2025** Travaux de déconstruction et dépollution

**Fin 2024** Appel à manifestation d'intérêt auprès des entreprises

**Juillet 2025** Ajustement du plan guide d'aménagement

## Contexte de l'opération :

La fonderie est fermée depuis 2011 et est devenue propriété communale en 2012. Après 4 siècles d'activité, le site présente des pollutions importantes et les bâtiments sont en partie dégradés.

Des opérations de mise en sécurité ont été menées en 2012 et 2016 avec le concours de l'Etat.

La municipalité a démarré les premières études de dépollution du site en 2021 afin d'appréhender l'ampleur des travaux. Laval Agglo, compétente en matière de développement économique, a accepté le transfert de ce site afin d'entamer sa reconversion. **Des travaux considérables de dépollution (sol, eaux souterraines, toitures amiantées) et de déconstruction s'achèvent au printemps 2025.**

**Les travaux ont intégré la conservation et le confortement de certains bâtiments patrimoniaux.**

Des mesures environnementales ont été prises pour protéger la biodiversité, notamment les colonies de chauve-souris présentes sur le site.

### Poursuite de l'opération :

**Recherche d'opérateurs économiques pour investir par lots géographiques à partir de 2025.**

Réflexion sur les occupations temporaires du site sous forme événementiel.

En parallèle, un travail plus large sur la mémoire ouvrière de Port-Brillet est à développer afin de conserver et transmettre son histoire.

## "Réouverture exceptionnelle de la fonderie de Port-Brillet" 17h30 - 22h

Soirée exploration festive et artistique

19h - Grand Bingo de la fonderie

21h - Veillée contée

Pot convivial et autres surprises tout au long de la soirée"

Gratuit - Ouvert à tous

## Urbanisation du Douet



### Objectifs :

- Proposer une offre de logements variée en centre-bourg
- Proposer de logements adaptés aux familles nombreuses
- Exploiter les délaissés urbains disponibles

### Coût de l'opération :

Etudes préalables : 4 480 €  
 Subventions : 894 €  
 Recette vente nette terrain : 32 000 €  
 Recette nette : 28 414 €

### Calendrier :

**Janvier 2024** Permis de construire accordé  
**2025** Etude environnementale  
**Fin 2025** : Démarrage des travaux

### Contexte de l'opération :

**Programme de l'opération : 9 logements individuels locatifs à vocation sociale T4 et T5.**

Cette parcelle propriété communale fait partie des secteurs ouverts à l'urbanisation dans le PLUI.

La présence d'une zone humide identifiée sur une partie de la parcelle implique une étude environnementale à la charge du maître d'ouvrage, préalable à tout commencement de travaux. Déjà remodelée par un remblaiement sur une hauteur de 1 à 1,5 m, son intérêt en terme de biodiversité paraît très faible, à confirmer par l'étude zone humide.

Les études de sol confirment la faisabilité technique des constructions envisagées.

### Le saviez-vous ?

**80 % des habitants peuvent bénéficier des logements à loyer modéré**

Les locataires peuvent accéder, sous conditions de ressources, à des logements à loyer modéré.

Ceux-ci sont désignés selon le mode de financement qui a permis de les construire : logements PLAI, PLUS, PLS. En contrepartie, les bailleurs, qu'ils soient privés ou publics sont tenus d'appliquer des plafonds de loyer :



Maître d'ouvrage : Méduane Habitat

TYPE DE PRODUIT	EXEMPLE DE PLAFOND DE REVENUS POUR UN FOYER DE 4 PERS
PLAI (PRÊT LOCATIF AIDÉ D'INTÉGRATION)	24 875 €
PLUS (PRÊT LOCATIF À USAGE SOCIAL)	44 982 €
PLS (PRÊT LOCATIF SOCIAL)	58 477 €

Meduane Habitat et Mayenne Habitat développent ces trois types de logements sur la commune.

Les logements à loyer modéré sont indispensables pour répondre à la demande de locatifs, en complément de l'offre privée qui s'est, elle aussi, étoffée ces dernières années. Comme les bailleurs revendent régulièrement leurs logements, il est indispensable d'en construire de nouveaux pour répondre aux besoins toujours croissants en logements locatifs.

**A Port-Brillet, le nombre de logements à loyer modéré est passé de 100 en 2010 à 81 à ce jour**, les bailleurs revendant progressivement leur parc comme précisé ci-dessus.

# Urbanisation de la « Pointe du Bois »

## Objectifs :

- Proposer une offre de lots libres en accession
- Compléter l'offre de logements locatifs sociaux
- Innover en expérimentant un îlot d'habitat léger et réversible

## Parcelle privée de 7900 m<sup>2</sup> :

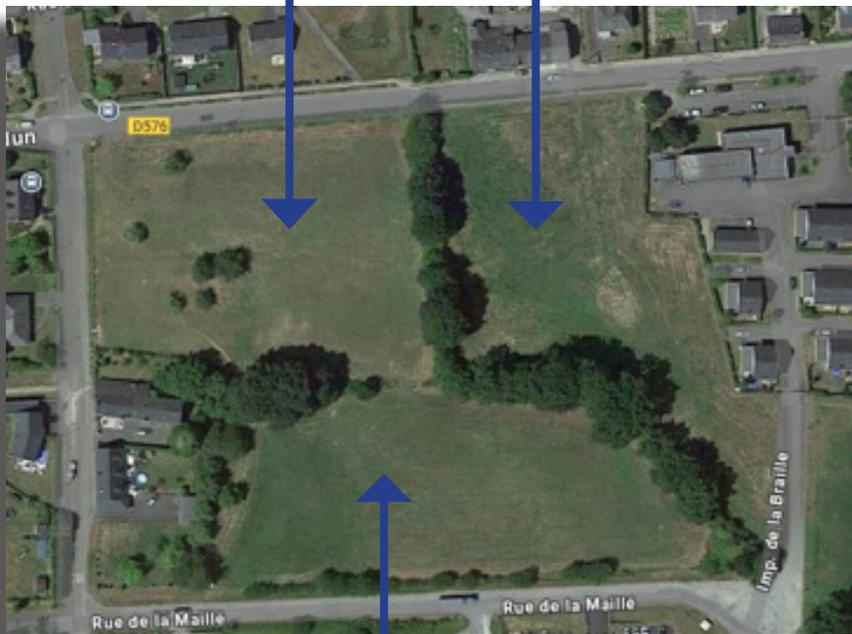
Parcelle ciblée pour le prochain lotissement en lots libres de construction, selon accord de vente des propriétaires.

Recherche d'un opérateur pour l'aménagement du lotissement en 2026-2027

## 18 logements individuels groupés :

- Parcelle communale
  - Promesse de vente signée avec Prymalis pour le compte de Podeliha pour un montant de 54 000 €.
- 2025 : études de construction  
2026-2027 : lancement de la construction

**Recette nette** : 54 000 €



## Parcelle de 7 900 m<sup>2</sup> acquise par la commune en 2025

**Coût acquisition** : 67 000 €

2024 : étude de faisabilité d'un hameau d'habitat léger de type « Tiny House » pour 12 logements

**2025 : suspension du projet suite à l'absence de candidature à l'occupation du site par un collectif**

Coût des études habitat léger : 30 834 € subventionnés à 80 % (reste à charge 6 167 €)

## Contexte de l'opération :

Le ralentissement des constructions neuves a incité la commune à rechercher, sur la parcelle dont elle était propriétaire, un bailleur social pour la construction de logements locatifs qui constituent une forte demande sur la commune.

Le lotissement de la Peltrie se terminant, la parcelle privée serait destinée à un futur lotissement, si accord de vente. La commune recherche un aménageur afin de ne pas porter financièrement cette opération. Si aucun opérateur ne s'engage, la commune réalisera ce lotissement en régie.

La parcelle au sud destinée à l'habitat léger fera l'objet d'un arbitrage sur la poursuite du projet. Si l'habitat léger n'est pas retenu, cette parcelle constituera une seconde tranche du lotissement de lots libres de construction.

## Projet urbain – secteur de l'ancienne Poste

### Objectifs :

- Proposer une offre de logements variée en centre-bourg en se projetant sur le long terme.
- Recycler un foncier vacant et une zone de garages peu qualitative.

### Projet de liaison directe du quartier au centre-bourg

- Inscrite au PLUI
- Réalisation selon opportunité d'acquisition

### Esquisses d'aménagement et d'apaisement des rues

- Passages en sens unique
- Travaux long terme
- Enfouissement des réseaux au préalable

### Réflexion sur la protection et la valorisation des jardins ouvriers

À approfondir

### Phase 1 : 10 logements inclusifs + salle commune

- Démolition par la Mairie Construction par Meduane Habitat
- Exploitation par Robida - Livraison printemps 2026

### Phase 2 : réserve foncière pour 5 à 10 logements – Moyen terme

- Acquisition par l'Etablissement public foncier de Mayenne en 2024
- Recherche opérateur en 2026

### Phase 3 : réserve foncière pour logements + stationnement

- Acquisition progressive des garages par la mairie
- Pas de programmation ni d'échéance/ long terme



### Coût de l'opération phase 1 Habitat inclusif + achats 1ers garages en € HT :

Acquisitions	40 724 €
Démolition	77 321 €
Etude urbaine	17 866 €
<b>TOTAL</b>	<b>135 911 €</b>

Subventions	86 651 €
Concours Robida	20 000 €

Coût net commune 29 260 € (21,5 %)

Coût de construction Meduane 1 486 528 €

## Aménagement du centre-bourg



### Objectifs :

- Améliorer l'attractivité du centre-bourg et de ses commerces
- Faciliter les cheminements et liaisons piétonnes et rendre les commerces accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Améliorer la qualité urbaine et paysagère du centre-bourg et l'adapter au changement climatique

### Coût de l'opération :

1 200 000 € HT minimum

Le montant des travaux sera précisé par les études de maîtrise d'œuvre

Objectif de subvention 50 % grâce au label Petites Villes de Demain

### Calendrier :

- 2022** Études de faisabilité mobilité, aménagement et attractivité commerciale
- 2023-2024** Concertations et priorisation des tranches de travaux
- 2025** Lancement marché maîtrise d'œuvre à tranches
- 2026** Travaux rue des Forges
- 2027** Travaux rue de la Mairie et passage des Forges
- 2028** Travaux rue des Ecoles et jonction rue du Bourgneuf
- 2029** Travaux rue de Verdun (selon capacités financières)



### Contexte de l'opération :

Le réaménagement du centre-bourg constitue, avec la reconversion de la fonderie, **l'action principale du projet de revitalisation** de la commune.

**Le calendrier du projet s'étale dans le temps** pour plusieurs raisons :

- Des études préalables et concertations ont été nécessaires pour présenter aux partenaires financiers un projet de revitalisation global, condition de son soutien financier ;
- Le montant d'investissement important implique une anticipation des capacités financières de la commune, faibles en début de mandat ;
- Des travaux d'enfouissement des réseaux ainsi que le passage du réseau de chaleur doivent être réalisés avant d'aménager les voies.

**Les travaux rue de Verdun ne seront réalisés que si le projet bénéficie de subventions. Les autres tranches de travaux sont prévues quel que soit le taux de subvention obtenu, sauf évolution majeure du contexte financier de la commune.**

## Sécurisation du PN163



### Objectifs :

- Répondre aux exigences de sécurisation demandées par l'Etat
- Sécuriser les traversées piétons, cycles et véhicules
- Améliorer la liaison avec la fonderie et le quartier de la Charpenterie

### Description de l'action :

Un rapport du CEREMA de décembre 2020 propose des pistes d'amélioration à court et moyen terme, reprises dans les prescriptions de la Préfecture.

En partenariat avec le Conseil départemental et la Préfecture, les actions court terme ont été mises en œuvre en 2023-2024 :

- **Amélioration de la signalisation ;**
- **Déplacement du passage piéton et retrait du panneau lumineux subventionné à 80 % par l'Etat.**

### Actions à venir et calendrier :

La commune et l'Etat sont dans l'attente d'une étude d'élargissement du passage à niveau par la SNCF. L'élargissement permettrait de **sécuriser les traversées piétonnes et de réduire le temps de passage des poids lourds**. La commune prendra en compte l'étude de la SNCF pour définir l'aménagement de la rue du Bourgneuf et carrefour rue des Forges à moyen terme, notamment la modification des stationnements face à la pharmacie (cf acquisition bar rue du Bourgneuf). Le coût et calendrier de réalisation ne sont pas définis à ce jour.

## Valorisation de la coulée verte



### Objectifs :

- Protéger la trame verte et bleue à l'intérieur de la zone agglomérée
- Valoriser les espaces de nature et proposer des îlots de fraîcheur
- Améliorer la biodiversité du site

### Calendrier :

- 2024** Etudes hydromorphologique du ruisseau
- 2025** Inventaire biodiversité
- 2025** Dépôt emplacement réservés au PLUI
- Non défini** Valorisation du site

### Contexte de l'action :

La zone située entre la rue Pasteur et la rue des rochers, à l'est de la partie habitée, **constitue un corridor écologique intéressant avec un maillage bocager dense et un ruisseau**. La municipalité a souhaité étudier l'intérêt écologique de cette coulée verte.

Une analyse de la qualité hydrologique du ruisseau a été réalisée en 2024 à l'initiative du syndicat de bassin de rivière JAVO. Cette étude conclut qu'il n'y a pas de plus-value à restaurer ce ruisseau mais souligne **l'intérêt de zones humides**

**et d'une biodiversité présente**. Un inventaire faune/flore est prévu en 2025 afin de préciser les enjeux biodiversité du site. En parallèle, la municipalité a demandé la création d'emplacements réservés au plan local d'urbanisme sur les parcelles concernées afin d'éviter tout projet de construction. Des études environnementales viendront confirmer le bien fondé de ce classement.

L'objectif à terme est d'avoir la maîtrise foncière de cet espace de nature en cœur de bourg afin de le valoriser et de réaliser les éventuels aménagements favorables à l'amélioration de la biodiversité, telles que des mares au droit des zones humides identifiées et un parcours piétonnier.

Le calendrier de réalisation dépendra des opportunités d'acquisition et n'est par conséquent pas défini.

## Restauration du Pavillon Danly



### Objectifs :

- Restaurer un des derniers témoins nationaux de l'architecture métallique de la fin 19<sup>ème</sup> siècle.
- Réimplanter dans le parc de la mairie un élément patrimonial de la fonderie.

### Coût de l'opération :

140 758 € HT (études et travaux)

Subventions : Etat 60 000 €

Conseil départemental 35 212 €

Aides privées : Club des Mécènes 20 000 €

Souscription Fondation du patrimoine 5 132 €

Litige assurance 10 838 €

Mécénat Bignon en nature – fourniture fenêtres : 16 910 €

Coût net commune : 9 576 € HT (6,8 %)

### Calendrier :

2021-2022 Etudes et recherches de financement

2023 Travaux

2023 Livraison

### Description de l'action :

Le Pavillon Danly, témoin de l'innovation architecturale de la fin du XIXe siècle, a été rapporté de l'exposition universelle de 1889 par Armand Chappée. Étroitement lié à l'histoire de la fonderie de Port-Brillet, il a été déplacé plusieurs fois. Sa petite surface sera dédiée à des expositions, concerts ou cérémonies, renforçant l'attractivité du centre bourg.

## Restauration de la Fontaine Chappée



### Objectifs :

- Restaurer un élément patrimonial, produit par la fonderie Chappée.

### Coût de l'opération :

22 282 € HT (études et travaux)

Subventions : Conseil départemental 4 820 €

Aides privées : Club des Mécènes 15 000 €

Coût net commune : 2 462 € HT (11 %)

### Calendrier :

2022 Dépôt dossiers subventions et devis

2023 Travaux

2024 Livraison

### Contexte de l'action :

Armand Chappée reçoit le Grand Prix de la Fonderie en 1889. Il reprend par la suite la fabrication des fontaines Wallace qu'il simplifie. Cette fontaine en applique est un exemplaire de cette période de production.

Élément technique d'une vision urbaine et patronale de la commune, les pompes et fontaines assurent un approvisionnement en eau pour chaque quartier.

La fontaine est située en face de l'entrée de la fonderie et de la gare. Sa restauration participe de la mise en valeur du centre-bourg.

## Garderie périscolaire



(hors Petites Villes de Demain, engagée en 2019), achevée en 2021

### Contexte de l'opération :

Engagé en 2018 et réalisé en 2020-2021, le nouveau local de garderie remplace les anciens espaces inadaptés de l'école. Il bénéficie aussi au centre de loisirs et au réseau petite enfance du pôle Loiron. Le projet a été financé par des subventions, un emprunt de 130 000 € et un prêt CAF de 50 000 €. Son implantation rue des Écoles nécessite une réflexion sur la sécurisation et le stationnement, avec un aménagement provisoire en place.

### Objectifs :

- Améliorer les conditions d'accueil des enfants sur les temps périscolaires
- Proposer un espace complémentaire au centre de loisirs Ça Coule De Source et au réseau d'assistantes maternelles

### Coût de l'opération :

450 000 € HT (études et travaux)

Subventions : Etat 110 829 €

Région 24 846 €

CAF 45 000 €

Coût net commune : 269 325 € HT (60 %)

### Calendrier :

2019 Etudes

2020-2021 Travaux

Mars 2021 Livraison

## Jeux pour enfants parc de la Mairie



### Objectifs :

- Etoffer l'offre de jeux pour enfants dans le parc de la Mairie
- Elargir les tranches d'âge concernées
- Rendre le parc de la Mairie plus vivant

### Coût de l'opération :

38 500 € HT (études et travaux)

Subventions : Etat 11 500 €

Coût net commune : 27 000 € HT (70 %)

### Calendrier :

2022 Dépôt dossier subvention et devis

2025 Travaux

Mai 2025 Livraison

### Travaux en régie :

La pose des jeux et l'aménagement du terrain ont été réalisés par les agents municipaux, ce qui représente une économie substantielle.

### Description de l'action :

Le conseil municipal des enfants a exprimé le besoin de nouveaux jeux. Les élus les ont accompagnés dans le choix du matériel, puis la mairie a monté le projet et inscrit son financement. Une table de ping-pong a été installée au city-stade et à l'école du Chat Perché, également à leur demande. L'État soutient le projet à 30 %. Un pumptrack avait été envisagé à la demande d'adolescents, mais a été abandonné pour des raisons d'usage, d'implantation et de priorisation budgétaire.

# Rue de la mairie – médiathèque & logements



## Objectifs :

- Développer l'offre de service existante avec un nouveau lieu de vie collectif, accessible, visible et plus ouvert.
- Redynamiser le centre-bourg et améliorer sa qualité architecturale
- Réutiliser les bâtiments vacants
- Répondre au besoin en logements avec un T2 et un T3.

## Médiathèque

### Coût de l'opération :

970 000 € HT (acquisitions, études et travaux)

Subventions : 544 000 €

Coût net commune : 426 000 € HT (44 %)

## 2 logements

### Coût de l'opération :

427 000 € HT (acquisitions, études et travaux)

Subventions : 264 000 €

+ recettes loyers : 100 000 € sur 20 ans

Coût net commune : 163 000 € HT (38 %)

## Calendrier :

**2022** Acquisition 3 rue de la Mairie 2023-2024 Etudes et concertation

**2024-2025** Travaux

**Février 2026** Livraison

## Contexte de l'opération :

Le projet de médiathèque et de deux logements associés constitue un pilier du programme de revitalisation du centre-bourg, de par sa situation centrale et son rôle fédérateur attendu auprès de la population.

La médiathèque est conçue pour être un véritable espace de culture, de convivialité, de lien social et de citoyenneté. Elle sera un lieu de ressources, d'accès au savoir et à l'information, avec une amplitude horaire d'ouverture plus que doublée (passage de 8 à 20 h hebdo).

La population, les partenaires associatifs et sociaux du territoire ont été sollicités pour la conception de cet équipement, grâce au programme « territoire d'engagement » pris en charge par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires. Une concertation sur l'animation de ce lieu et la dynamique bénévole est prévue d'ici à son ouverture début 2026.

Ce projet est fortement soutenu par l'Etat, le Conseil départemental, la Région, Laval Agglo et la Banque des Territoires.

La médiathèque s'implante en rez-de-chaussée sur une surface de 200 m<sup>2</sup> complétée par une terrasse de lecture de 60 m<sup>2</sup>. Le premier étage est constitué d'un logement T3 de 58 m<sup>2</sup> et le second étage d'un logement T2 de 46 m<sup>2</sup>.

Le projet se veut exemplaire d'un point de vue environnemental, en intégrant le réemploi de matériaux et l'utilisation de matériaux biosourcés.

## Création MAM et boulodrome couvert 25-29 rue Pasteur

### Maison Assistantes maternelles :

260 m<sup>2</sup> + jardin L'association verse un loyer mensuel à la mairie. La mairie a réalisé des travaux d'aménagement mineurs en régie.

### Boulodrome Bruno Genetay :

Espace couvert de 400 m<sup>2</sup> d'entraînement utilisé par la retraite sportive et le SCL Pétanque.  
Travaux d'éclairage réalisés en régie.



### Espace de stockage municipal 450 m<sup>2</sup> :

Sert ponctuellement d'atelier de bricolage lors des journées citoyennes (création mobilier décoration de Noël) ou le Chalet des Échanges.

### Objectifs :

- Soutenir la diversification des modes de garde des enfants sur la commune
- Favoriser l'installation de familles sur la commune
- Répondre à un besoin de lieu d'entraînement couvert de la section pétanque du SCL
- Anticiper les besoins en stockage de la commune

### Coût de l'opération :

**Acquisition :** 245 800 €  
**Travaux :** 11 000 €  
**Subvention :** 49253 € (Laval Agglo)  
**Coût net commune :** 207 547 €  
**Recettes sur 20 ans :** 160 000 € (loyer + revente électricité)

### Calendrier :

**2022** Acquisition et travaux intérieurs  
**Sept 2022** 1ère ouverture de la MAM  
**2023** Ouverture du boulodrome

### Description de l'action :

La municipalité a saisi l'opportunité d'acquérir cet ensemble immobilier lors de sa mise en vente en 2021, composé d'une maison d'habitation et de deux hangars de stockage industriels situé en zone pavillonnaire. Ces locaux ont abrité à l'origine les « Tricots Hervé », première usine de confection créée sur la commune.

L'objectif de cette acquisition était multiple :

- Maitriser une surface foncière importante en zone habitable pour l'avenir ;
- Eviter l'implantation d'activités potentiellement bruyantes dans la partie industrielle, au milieu d'une zone pavillonnaire ;
- Répondre rapidement à des besoins d'équipements identifiés, en recyclant des locaux déjà existants.

Cette opération a nécessité un emprunt de 176 000 €, en partie amorti par le loyer de la MAM ainsi que la revente de l'électricité issue de l'installation photovoltaïque existante.

La partie centrale pourrait potentiellement être louée en tant que local de stockage artisanal, mais la commune dispose actuellement d'un local de stockage dans l'ancienne fonderie qu'elle devra libérer à moyen terme. L'option a donc été prise de conserver l'usage de ce local.

# Chemin de randonnée des 3 communes



## Objectifs :

- Proposer des boucles de randonnées locales
- Valoriser le patrimoine naturel communal

## Coût de l'opération :

Clôtures 5 908 € HT  
Signalétique 792 € HT  
Coût net commune 6 700 € HT

## Calendrier :

**2023** Etude FFRP et conventionnement  
**2024** Travaux et signalétique  
**2025** Mise en service

## Description de l'action :

Le circuit des 3 communes (Port-Brillet, Launay-Villiers, St Pierre-la-Cour), intégré au réseau de randonnées de Laval Agglomération, **met en valeur l'Étang de la Forge et son espace naturel sensible**. Des conventions ont été signées avec les propriétaires des chemins privés empruntés. Port-Brillet a financé clôtures et panneaux, Laval Agglo le balisage. Le projet a été mené avec la Fédération de randonnée pédestre.

# Jardin partagé



## Objectifs :

- Proposer un espace public partagé autour du jardinage en cœur de bourg
- Offrir aux écoles et acteurs locaux un nouveau support d'animation
- Mettre en lien les différents publics et acteurs communaux autour d'un support de développement durable

## Coût de l'opération :

Acquisitions 15 000 € HT  
Mobilier 3 000 € HT  
Animations et concertations : prises en charge à 100 % par l'Etat

## Calendrier :

**2021-2022** Acquisition parcelle et garage  
**2022-2024** Aménagement progressif et développement des partenariats  
**2025** Pérennisation de la gouvernance du lieu  
**2025** Acquisition parcelle complémentaire

## Partenaires :

Chalet des échanges - Ça Çoule De Source - ESAT Robida  
Ecole maternelle - Ecole primaire - Collège - Habitants  
CPIE - ARS - Laval Agglo - L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

## Description de l'action :

Le jardin partagé s'est structuré grâce à la coordination entre la mairie, plusieurs associations et les écoles, avec un programme d'activités défini. La gouvernance du lieu repose sur l'implication des structures associatives. Depuis 2024, une pergola et des tables permettent son usage par les écoles dans le cadre de l'école du dehors.

## Parcs Photovoltaïques



### Objectifs :

- Développer les énergies renouvelables sur le territoire communal
- Améliorer l'usage du terrain de tennis et city-stade par sa couverture

### Coût de l'opération :

**Partenaires** 767 000 € HT  
**Commune** 10 000 € HT (terrassements et aménagements paysagers)  
Recettes sur 20 ans : 30 000 €

### Calendrier :

**2022-2023** Etudes et conventionnement  
**2023-2024** Travaux  
**Décembre 2024** Mise en service

### Description de l'action :

Le parc solaire du Pylône, en service depuis décembre 2024, est installé sur un terrain urbain inutilisable et complété par un éco-pâturage avec un agriculteur local. Une ombrière photovoltaïque couvre également le city-stade, avec des aménagements paysagers réalisés avec le CFP la Futaie de Port-Brillet. Ces équipements produisent 650 000 kWh/an, soit la consommation de 600 habitants (hors chauffage). Les investissements sont portés par des sociétés locales en partenariat avec Énergie Partagée. La commune met à disposition les terrains pour 30 ans et perçoit un loyer.

## Réseau de chaleur bois



### Description de l'action :

Le réseau de chaleur bois permettra de chauffer les principaux bâtiments du bourg avec une énergie locale, durable et plus stable en terme de coût que les énergies fossiles. Alimentée par des plaquettes bocagères avec appoint gaz, la chaufferie réduit les coûts de maintenance, soutient l'agriculture locale et améliore la performance énergétique des logements communaux. Le projet est mené avec la SCIC Mayenne Bois Énergie, les Cuma, l'Ademe, Laval Agglo et le Département.

### Objectifs :

- Améliorer le bilan environnemental des bâtiments communaux
- Privilégier une ressource renouvelable et disponible localement
- Maîtriser les dépenses d'énergie communales

### Coût de l'opération :

1 100 000 € HT (études et travaux)  
**Subventions** Etat et Ademe 486 190 € HT  
Conseil Départemental 40 000 € HT  
**Fonds privés** CEE 503 483 € HT (certificats d'économie d'énergie)  
**Coût net commune** 70 327 € (6,4 %)

### Calendrier :

**2022** Etudes d'opportunité  
**2023-2024** Etudes et montage financier  
**2025** Travaux  
**Oct 2025** Livraison

# Modernisation de l'éclairage public



## Objectifs :

- Réduire la consommation énergétique communale
- Anticiper les difficultés de maintenance liées à la fin de production de lampes qui équipent le parc communal

## Coût de l'opération :

58 000 € HT (études et travaux)

### Subventions

Territoire Energie 53 14 500 € HT

Etat- fond vert 6 678 € HT

Coût net commune : 36 822 € (63 %)

## Calendrier :

2025 Etudes et travaux

## Description de l'action :

Le syndicat Territoire d'Energie 53 qui exploite le réseau d'éclairage pour le compte de la commune préconise le changement des lampes sur les secteurs jugés prioritaires (Chemin de Robida, Chemin des Aulnays, Rue de la Maille, Rue de la Mairie et contour de l'église), car les lampes actuelles ne seront plus produites à partir de 2026. L'Etat aide pour la dernière année ces travaux de rénovation d'éclairage public.

Compte tenu des contraintes de maintenance que ces lampes vétustes généreront et de l'opportunité de subvention du fond vert, la commune a validé cette intervention en 2025. Les mâts sont conservés, seules les lampes voire les lanternes sont renouvelées.

# Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement



## Objectifs :

- Améliorer la qualité des rejets d'eaux usées au milieu naturel
- Réduire les eaux pluviales parasites arrivant à la station de dépuración des eaux usées
- Réduire les fuites du réseau d'eau potable

## Description de l'action :

Laval Agglo a réalisé plusieurs opérations complexes sous la voie ferrée, à la fois sur le réseau d'eau potable et l'assainissement.

Le réseau d'eau potable fait l'objet de travaux de renouvellement conséquents depuis 2020, pour un total de 1,54 M€ investis en 5 ans. Ces travaux préparent les futurs réaménagements de voirie.

## Coût de l'opération :

### Travaux eaux usées

2021	Station épuration	361 000 € HT
2021	Rue de la Petite Vitesse	40 002 € HT
2023	Rue Jean Quantin	70 744 € HT
2023	Passage sous voie ferrée	35 782 € HT
2025	Rues Pasteur et Maurice Roulois	317 405 € HT
2025	Réseau secteur croix des Aulnays	172 800 € HT
2025	Déplacement poste EU	54 000 € HT

**Total 1 051 733 € HT** (à la charge de Laval Agglo)

## Coût de l'opération :

### Travaux eaux potable

2021	Rue des Forges et de Verdun	273 909 € HT
2022	Conduit sous passage à niveau	35 760 € HT
2022	Rue des Écoles	21 600 € HT
2022	Rue de Bretagne	32 400 € HT
2022	Pont route de la Brûlatte	9 556 € HT
2023	Rue Jean Quantin	53 025 € HT
2025	Rue Pasteur	66 245 € HT

**Total 492 495 € HT** (à la charge de Laval Agglo)

## Gestion du barrage de l'étang de la Forge



### Objectifs :

- Garantir l'approvisionnement en eau potable du secteur
- Maitriser les risques d'inondations et de submersion
- Répondre aux obligations réglementaires de suivi du barrage classé

### Coût de l'opération entre 2020 et 2025 :

<b>Etudes, diagnostics et travaux courants</b>	115 000 € TTC
<b>Sécurisation de l'automatisme du clapet</b>	85 000 € TTC
<b>Total</b>	200 000 € TTC (environ)

La participation communale est de l'ordre de 40 000 € sur cette période

### Contexte de l'action :

En 2019, le barrage de l'étang de la Forge a été classé au titre du code de l'environnement, imposant des obligations de surveillance et d'entretien. La commune, Laval Agglo, le Département et le syndicat JAVO se sont associés pour y répondre, malgré l'absence d'engagement des propriétaires. Le maintien du niveau d'eau est crucial pour l'alimentation en eau potable et la prévention des inondations en aval. Il est aussi essentiel à la reconversion de la fonderie. Après négociation, la commune a repris les obligations des propriétaires en échange de l'acquisition du terrain entre l'étang et la voie ferrée. Ce foncier ouvre la voie à une valorisation touristique et à la pérennisation du circuit de randonnée. L'étang est classé ZNIEFF et espace naturel sensible.

# Démocratie

## Journées citoyennes



### Organisations :

- Soutien de Synergie53 qui a lancé l'opération la première année.
- Mise en place d'un comité de pilotage avec la Commission Vie sociale partenariat de la Coop des Territoires et Territoire d'engagement.
- Mise en place des ateliers avec un référent y compris un atelier cuisine pour le repas partagé du midi.

### Objectifs :

- Favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance (renforcer les liens dans le territoire).
- Permettre d'impliquer chacun dans une citoyenneté active, et permettre à chaque habitant volontaire, quels que soient son âge ou ses aptitudes, de devenir acteur pour sa collectivité en prenant part à des réalisations concrètes.
- Favoriser les rencontres,
- Favoriser la mixité par une dynamique de consolidation du vivre ensemble.

### Calendrier :

**2022** Le 24 septembre nettoyage du jardin partagé, création d'une spirale aromatique, cuisine, nettoyage cimetière, opération nettoyage de déchets dans les rues, déco de Noël et les week-ends suivants poursuite des ateliers pour déco de Noël.

**2023** Le 23 septembre : entre autres, dépose des tomettes du 1 rue de la mairie avant démolition pour réemploi dans la future médiathèque.

**2024** Réorientations de la journée citoyenne en organisation de la fête des 150 ans

## Développement de l'engagement citoyen avec Territoires d'Engagement



### Objectifs :

Avec Territoire d'Engagement, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) accompagne la commune pour l'aider à faire de l'engagement citoyen une marque de fabrique locale. Ce programme complète parfaitement Petites Villes de demain sur le volet concertation. Territoires d'engagement est financé à 100 % par l'ANCT et s'adapte à chaque territoire en fonction de ses besoins.

### Les principaux temps forts de concertation :

- 20 octobre 2022** : Soirée concertation des projets du centre-bourg (aménagement des rues, médiathèque, quartier de l'ancienne Poste)
- 14 juin 2023** : info avancéement projets centre-bourg
- 20 novembre 2023** : consultation projet médiathèque
- 9-14-15 février 2024** : concertation priorisation des projets communaux et des investissements
- 17 février 2024** : réunion publique Habitat léger
- 5 juin 2024** : Atelier coopératif 150 ans Port-Brillet
- 27 juin, 12 sept, 10 oct, 14 nov** : Ateliers coopératifs marché de Noël
- 21 novembre 2024** : Atelier coordination des associations
- 17 mai 2025** : stand d'information municipale
- 2025** : projet de végétalisation de la cour du Chat Perché
- 2025** : Dynamique autour de la nouvelle médiathèque



## Conseil des enfants



### Objectifs :

- Former les enfants à la démocratie
- Sensibiliser les enfants au sens des responsabilités et de l'engagement citoyen
- Renforcer le lien entre écoles et mairie

### Temps forts : (chaque année depuis 2021)

**Avant/ après l'été** : concertation pour préparer le calendrier. Les enseignants informent les élèves sur le mode de représentation : les élèves du CP au CM2 votent pour 12 représentants, à parité égale et appartenant aux classes de CE2, CM1 ou CM2.

**A la rentrée** : organisation des élections dans les classes sur la base de programmes définis par les enfants

**Octobre** : vote à la mairie dans les conditions du vote des adultes

**Réunions les lundis** : à 16h45 selon un rythme d'une fois par mois : pour mise en place des actions. Plusieurs adjoints accompagnent ces réunions.

### Description des actions :

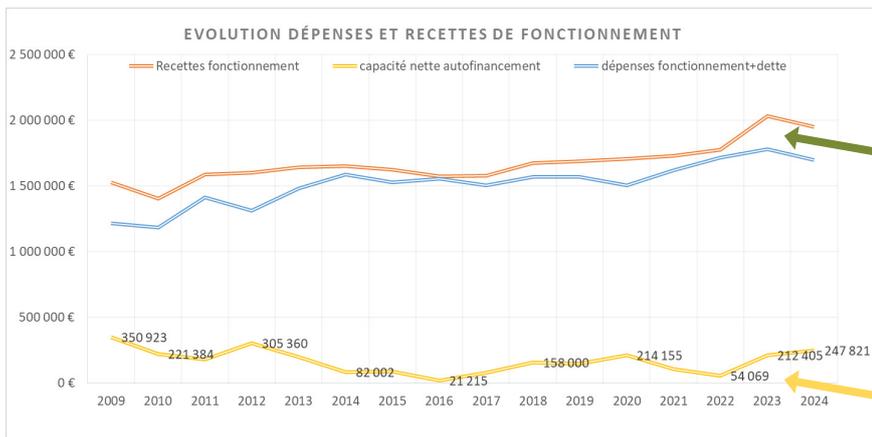
Après midi jeux à l'EHPAD, **action bouchon de plastique pour financer des fauteuils PMR**, collecte de piles pour financer électrification d'un village togolais, visite du centre de secours. Le choix des jeux dans le parc, découverte de la cuisine centrale de l'EHPAD, **présence aux cérémonies républicaines du 8 mai et 11 novembre**.  
etc...

## Evolution des finances communales 2009/2025

En synthèse :

- Des marges d'investissement historiquement assez faibles mais qui s'améliorent en 2023 et 2024 ;
- Un endettement relativement élevé mais stable dans le temps et supportable ;
- Un niveau d'investissement très élevé sur la période 2020-2025 grâce à des taux de subventions importants sur les grands projets.

### L'évolution des dépenses de fonctionnement et les marges d'investissements



Les recettes de fonctionnement doivent rester supérieures aux dépenses obligatoires (dépenses de fonctionnement + remboursement des prêts) afin de financer les investissements (entretien du patrimoine, nouveaux projets, véhicules et matériel, etc.).

La capacité nette d'autofinancement correspond à la marge de manœuvre de la commune pour financer ces investissements. Plus elle est importante, moins la commune a besoin d'emprunter pour réaliser ses projets.

Entre 2013 et 2017 puis en 2020-2021, les recettes sont tout juste supérieures aux dépenses de fonctionnement, ce qui signifie que la commune dégage une faible marge de manœuvre pour investir. Sur le long terme une telle situation n'est pas tenable.

La diminution des excédents de fonctionnement est principalement due à la baisse des dotations de l'Etat : elles sont passées de 28 % à 14 % des recettes entre 2009 et 2023.

La capacité d'autofinancement des investissements s'est améliorée en 2023 et 2024 grâce à deux mesures :

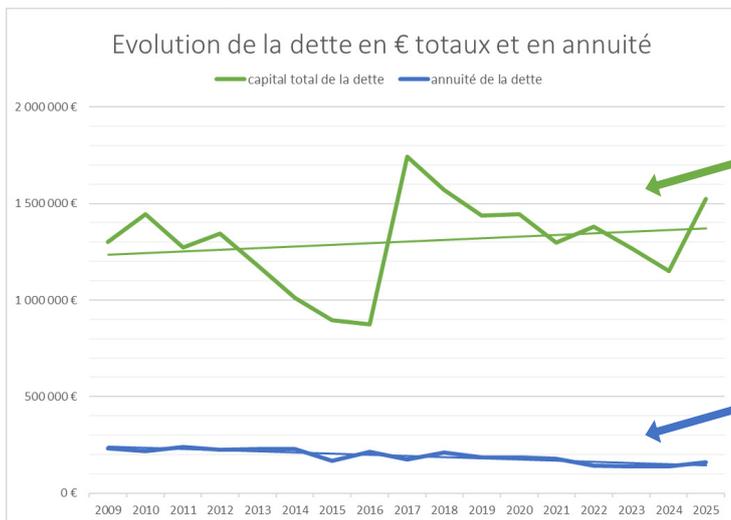
- La hausse de la fiscalité locale (taxe foncière) en 2022 et 2023. Cette hausse a été compensée par la baisse du taux de la taxe d'enlèvement des ordures de Laval agglo. Au final, notre taxe

foncière a évolué uniquement à hauteur de l'inflation depuis 2020.

- Des efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement, malgré plusieurs années d'inflation fortes sur les dépenses d'énergie et de personnel par exemple.

L'enjeu est désormais de conserver cette marge minimale d'autofinancement dans les années à venir, compte tenu des investissements importants envisagés. Si les équilibres financiers venaient à se dégrader du fait de décisions nationales (nouvelle baisse des dotations, raréfaction des subventions), le rythme des investissements communaux devra être revu en conséquence.

### L'évolution des dépenses de fonctionnement et les marges d'investissements



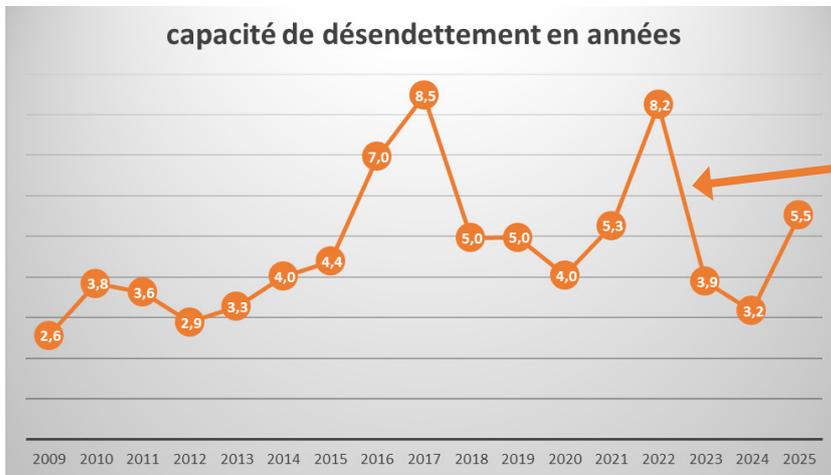
La dette communale est relativement élevée. Avec 634 € par habitant en 2024, elle se place au 20ième rang parmi les 34 communes de l'agglomération. Le recours à de nouveaux emprunts doit rester limitée.

Bien que la dette totale n'ait pas diminué, le remboursement annuel de la dette a baissé entre 2009 et 2024. Cela s'explique par la baisse du taux moyen d'intérêt des prêts en cours, grâce aux taux faibles obtenus sur les prêts récents.

**L'endettement de la commune, qui sera situé autour de 1,5 millions d'euros fin 2025, est élevé pour notre strate de commune.**

Le poids annuel de la dette a baissé de l'ordre de 60 000 €/an entre 2009 et 2024, en partie grâce à une baisse des taux d'intérêts des prêts en cours.

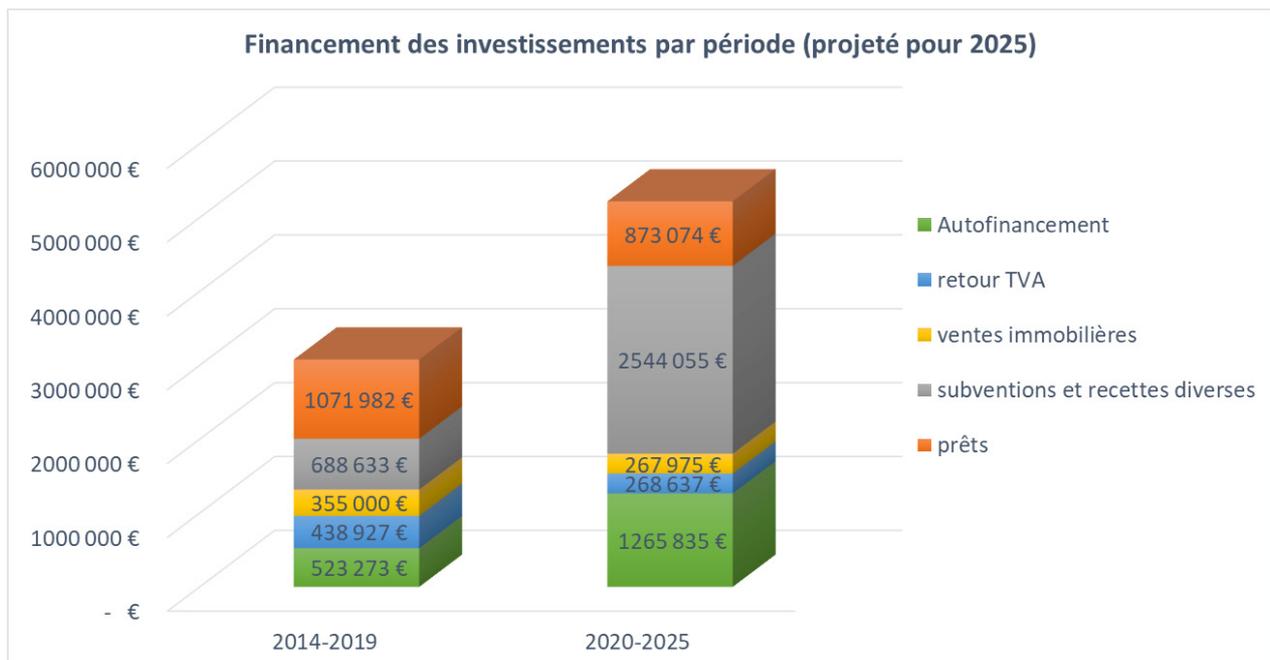
Si le montant de la dette est important, la capacité à la rembourser est aussi un indicateur à suivre :



**La capacité de désendettement** est le nombre d'années nécessaires au remboursement de 100 % la dette si toute l'épargne de la commune y était consacrée. Celle-ci **doit rester inférieure à 8 ans.**

**La capacité de désendettement est de 3,2 années en 2024 et sera d'environ 5,5 années en 2025**, du fait d'un nouveau prêt de 500 000 € contracté en 2025. Cet indicateur est au-dessus de la moyenne des communes du département mais reste acceptable.

## Le financement des investissements



La période 2020-2025 est marquée par un niveau d'investissement particulièrement élevé et un meilleur équilibre dans le financement des opérations.

Cela s'explique principalement par un taux de subvention important obtenus sur les grands projets (réseau de chaleur, médiathèque, pavillon Danly, démolition ancienne poste), dont nous pouvons attribuer une partie au dispositif Petites Villes de Demain.

La part d'autofinancement communal a également plus que doublé entre les deux périodes, principalement grâce aux recettes supplémentaires issues de la hausse de la fiscalité locale. Cela a permis un moindre recours à l'emprunt.

Ces montants n'intègrent pas les investissements portés par Laval agglomération sur le territoire communal (fonderie, eau potable, assainissement), qui représentent environ 5,5 millions d'euros sur la même période, soit presque autant que les investissements communaux !

La commune a bénéficié d'un contexte d'investissement favorable entre 2020 et 2025, grâce aux plans de relance post-covid et une forte mobilisation de ses partenaires (Etat, Région, Département, Laval agglomération, Banque des territoires). Les perspectives d'investissement à venir se rapprocheront plutôt des chiffres de la période précédente 2014/2019, dans un contexte où les subventions se font plus rares.

## Les projets de Bignon-Cetih

La menuiserie industrielle a changé de propriétaire mais BIGNON demeure un nom de marque commercial. A l'occasion des travaux en cours, M. Berçon, directeur de l'usine de Port-Brillet, nous a reçus pour confirmer les perspectives de développement de l'entreprise.

Pendant quelques semaines nous avons entendu les bulldozers, pelleteuses et tracteurs du côté de l'Orrière. Bignon commençait son chantier de contournement routier. Ce projet était déjà connu depuis quelques années et la commune l'avait mentionné dans son bulletin municipal. Les aléas économiques avaient fait que l'entreprise avait placé en stand-by son projet en attendant des jours meilleurs.

### Bignon, une histoire familiale en 4 générations

L'entreprise familiale Bignon voit le jour en 1896 à Bourgon, où la famille exerce son savoir-faire artisanal. En 1969, Jacques Bignon installe l'activité à Port-Brillet. Son fils Éric lui succède en 1992 et diversifie les matériaux utilisés, en intégrant l'aluminium et le PVC au-delà du bois traditionnel. En 2022, Éric Bignon transmet l'entreprise au groupe CETIH.

Depuis 2024, les perspectives autorisent les dirigeants à reprendre le développement de la production. Et la première étape, après l'acquisition foncière des dernières années, consiste à déplacer le Chemin de la Croix des Aulnays. Ce déplacement ne peut se faire sans l'accord de la mairie puisqu'une voie communale est en jeu. L'entreprise engage



« Un exemple du savoir-faire de Bignon : les ouvertures du pavillon Danly. Rappelons que ce projet a bénéficié du mécénat de l'entreprise puisque les menuiseries ont été offertes. »

### CETIH, c'est qui ?

CETIH, compte 1400 salariés, 7 marques dont BIGNON, 48 ans d'existence, une spécialisation dans l'habitat, une implication sociale.

#### En 2021, CETIH devient Société à Mission.

La qualité de « société à mission » se définit par les 3 éléments suivants :

- Une « raison d'être » : CETIH s'engage pour une entreprise et un habitat harmonieux, durables et tournés vers l'Humain.
- Des objectifs sociaux et environnementaux. Engagements à diviser par deux l'empreinte énergétique d'ici à 2030 : panneaux solaires en toiture, objectif d'autoproduction d'énergie sur les sites, intégration des matériaux biosourcés.
- Assurer le contrôle de l'exécution de sa mission par un organisme indépendant.

#### Un actionariat original

L'actionariat est collectif et réparti en 3 parts quasi égales :

- Un fonds actionnarial philanthropique : les dividendes soutiennent des actions en direction des femmes en situation de précarité et l'éducation alternative
- L'actionariat salarié qui regroupe la moitié des salariés.
- Le dernier tiers en 3 fonds classiques mais choisis.

donc les travaux qui seront achevés au cours de l'été 2025. Elle prend en charge financièrement la création de la nouvelle voie qui se substituera au chemin actuel. Une convention réglera la rétrocession de la nouvelle voie en contrepartie de l'ancien chemin qui intégrera l'espace de l'usine.

La 2e étape va être la construction d'un bâtiment de 1 700 m<sup>2</sup> dédié à la logistique (entrepôts et expéditions) et sera accolé aux bâtiments existants. Un autre espace couvert devrait suivre dans la partie la plus au nord du terrain en tant qu'atelier de peinture. À terme, ce sont plus de 5 000 m<sup>2</sup> de surface couverte qui sont envisagés.

Par ailleurs, CETIH projette de clôturer l'ensemble du site pour des raisons de sécurité.

Tous ces investissements sont de bonne augure pour notre territoire, sachant que pour l'entreprise, la finalité est d'augmenter les capacités de production des ateliers : passer de 250 à 500 fenêtres/ semaine. Un investissement qui veut dire que les dirigeants misent sur le long terme, croient dans le savoir-faire de leurs employés et dans la complémentarité du site de Port-Brillet par rapport aux autres usines du groupe. Pour la commune de Port-Brillet, c'est l'assurance d'une activité qui non seulement perdure mais se développe et apportera de nouveaux emplois (+30 % estimés). M. Berçon rappelle à ce sujet que le recrutement est déjà d'actualité, mais qu'il est difficile de trouver du personnel même en proposant une formation qualifiante sur site.

## Chalet des échanges de savoirs

Le Chalet des échanges de savoirs est un Espace de Découvertes et d'Initiatives créé en 2003 et porté par une association. Le Chalet est un lieu ouvert à tous du lundi au jeudi. Différentes propositions collectives sont faites sur plusieurs communes.

Pour rappel, en 2024, le Chalet a déménagé dans un nouveau local au 11 rue de la Mairie à Port-Brillet. Pour s'approprier le lieu et participer à la décoration de celui-ci, le groupe de l'atelier bois a fabriqué une enseigne pour l'extérieur visible par tous.

Un groupe de participants a organisé quelques propositions **ouvertes à tous pour cet été :**

**Mardi 8 juillet** - Journée au Zoo Domaine de Pescheray

**Mardi 15 juillet** - Découverte de la réalité virtuelle et autres jeux sur la PS5

**Jeudi 17 juillet** - Sortie au Mans

**Lundi 21 juillet** - Activité nautique (bouée tractée ou ski nautique) à Château-Gontier

**Jeudi 24 juillet** - Aprem Chill' au Chalet

**Mercredi 30 juillet** - Journée à Saint-Pair-sur-Mer

**Mardi 28 juillet** - Découverte de Sillé-le-Guillaume (visite du château et détente à Sillé plage)

Contacts/renseignements :

Violaine et Marine

au 02 43 98 09 22 ou 06 75 30 33 17

lechalet53@orange.fr

## SCL GRS

Saison 2025/2026

GRS Jeunesses et Aînées

À partir de 10 ans (nés en 2015 et avant)

Le **Mercredi** de 18h00 à 20h30

GRS Poussines

A partir de 6 ans (nés en 2019, 2018, 2017, 2016)

Le **Samedi** de 9h00 à 11h15

Personnes à contacter pour de plus amples renseignements :

- DOURDAIN Adèle - 07.67.13.51.87 (entraîneur)

- REUZE Caroline - 06.98.45.59.07 (entraîneur)

Adresse mail : sclgrs53@gmail.com

PERMANENCE DES INSCRIPTIONS :

**Samedi 6 septembre 2025** : de 10h à 12h00,

à la Salle Paul Garry à PORT-BRILLET (*forum des assos*)

Premier cours :

**Samedi 6 septembre 2025 de 10h à 12h**

## Les Brillet-Pontins Ensemble

Fidèle à leur premier objet de "favoriser le vivre ensemble dans la commune" les brillet-pontins ensemble ont organisé cette année : les dimanches aprem'jeux, le week-end écossais et la soirée musicale.

Nous envisageons, à l'automne, une rencontre ludique de 3h "fresque du climat" pour s'informer, en jouant, de l'urgence climatique pour comprendre les enjeux et les conséquences.

## SCL Comité Directeur

Soirée dansante pour le Téléthon - 6 décembre 2025

Le SCL Comité Directeur vous donne rendez-vous le **samedi 6 décembre 2025 à la salle des Fondateurs** pour une soirée dansante organisée au profit du **Téléthon**. Venez nombreux partager un moment convivial et solidaire !

## In Paradisum

L'opéra estival devient un festival : les forges lyriques.

**11 juillet - 20h30 - Le trianon, le Bourgneuf la Forêt** - ouverture du festival - Bestiaire vocal, un concert à écouter, regarder ... et dessiner !

**19 juillet - 18h30 - Abbaye de Clairmont, Olivet** - Histoires fantastiques (orchestre)

**24 juillet - 20h30 - salle des fêtes de Quelaines** - Mondes fantastiques (chœur)

**23-25-26 juillet - 20h30 - salle de la Madeleine, Port-Brillet** - Les contes d'Hoffman.

Réservez vos places sur le site

<https://inparadisum.fr/>

**In Paradisum fêtera ses 10 ans à l'automne 2025 !**

**Le 12 octobre à la salle de la Madeleine.**

Un programme chœur seul et chœur avec orchestre pour célébrer 10 ans de musique ensemble. Notez la date !

## Jardin partagé

Depuis le début du printemps, sur les jeudis, les enfants ont eu accès à leur carré de potager, mettant ainsi à profit le programme « l'école du dehors ».

Le 14 juin, vous avez pu dans le cadre de la journée « Jardin au naturel » profiter des explications et voir le travail des différents partenaires locaux. Ce jour-là et le lendemain, une douzaine de sites étaient accessibles dans toute la Mayenne et tous les Mayennais pouvaient en profiter.

En marge du jardin, pendant tout le mois de juin, vous avez pu apprécier l'exposition « Jardin Malin » dans le parc de la mairie et profiter des conseils pour l'entretien de vos espaces. **Cette exposition prêtée par le service environnement de Laval agglomération sera aussi présente tout le mois de septembre.**

Le terrain, rue des écoles, a été acheté par la commune en 2021 pour être mis à disposition des associations communales et des habitants demandeurs d'un bout de potager. Aujourd'hui, un collectif des participants est composé comme suit : l'Association Ça Coule De Source, l'association Robida, le Chalet des Savoirs et des Échanges (Edi), l'association les Brillet-Pontins Ensemble, l'EHPAD et les écoles dans le cadre du nouveau dispositif « école du dehors ».

La présence de toutes ces structures favorise les échanges intergénérationnels. Le jardin est avant tout un lieu de vie, de rencontre et de partage ayant des objectifs sociaux, éducatifs et environnementaux.

## Juillet

**Samedi 5 juillet** - Porte Ouverte de la future médiathèque - Port-Brillet

**Dimanche 6 juillet** - Concours de Pétanque - Port-Brillet

**Vendredi 11 juillet** - Visite de la Fonderie - Port-Brillet (+ d'info page 9)

**23-25-26 juillet** - Les Contes d'Hoffman - salle de la Madeleine - Port-Brillet



### DIMANCHE 6 JUILLET 2025

AU STADE PIERRE BOUIN  
PORT BRILLET

#### 4 PARTIES

Inscription :  
➤ par avance sur [competanqueportbrillet@gmail.com](mailto:competanqueportbrillet@gmail.com)  
➤ sur place à 9h30

10€ la doublette formée avec un Brillet Pointin  
1 licencié maximum par équipe  
début des concours à 10h

REMERCIEMENTS  
MERCI À  
M. J. BOUIN  
MERCI À  
M. J. BOUIN  
MERCI À  
M. J. BOUIN

#### BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Réservation des repas avant le 28 juin :

➤ 09 80 15 36 58  
➤ [competanqueportbrillet@gmail.com](mailto:competanqueportbrillet@gmail.com)

Menu à 10€  
Zemba à l'air  
Frites  
Pommes  
Cassoulet - 10€

Impression par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

## Septembre

Jardin Malin - Exposition - Parc de la Mairie - Port-Brillet

**Samedi 6 septembre** - Forum des assos - Port-Brillet

**Mardi 16 septembre** - réunion de démarrage du projet végétalisation -  
École le Chat Perché 18h30

**Samedi 27 septembre** - Tournoi de palet - City stade - Port-Brillet

## Octobre

**Samedi 18 octobre** - Repas CCAS - Port-Brillet

**Jeudi 23 octobre 20h** - Spectacle Bretelle et Garace - Port-Brillet

## Novembre

**Dimanche 30 novembre** - Marché de Noël - Port-Brillet



### AU PROGRAMME

- ✓ Découverte du projet et du futur lieu
- ✓ Sollicitation de vos avis sur :
  - Le nom de la médiathèque
  - Les activités auxquelles assister ou à animer
  - Les objets de la fonderie à réutiliser en décoration

- Donnez aussi votre avis :**
- En ligne en scannant ce QR Code
  - Ou en mairie

**Atelier enfants** prévu pendant la visite des parents

Un projet porté par la commune, les bénévoles et les habitants

Plus d'infos sur le site de la Mairie

## La médiathèque déménage !

Venez visiter le chantier du futur lieu

**SAMEDI 5 JUILLET 2025**

Découverte du projet et du futur lieu

**Visite à 9h30 ou 11h**

1-3 rue de la Mairie  
Port-Brillet

Ouvert à toutes et tous - Sans inscription



Vote pour le futur nom de la médiathèque



# Savoir vivre ensemble

### Voisinage

Nos voisins sont nos alliés. Ce n'est pas une évidence quand leur chien aboie plus que de coutume, quand leur chat vient gratter dans notre potager, quand les branches d'un arbre s'étendent sur notre jardin.

Plutôt que d'en rester aux non-dits qui risquent de dégénérer, de demander à la mairie d'intervenir ou d'envisager les solutions extrêmes comme le dépôt de plainte à la gendarmerie, on peut parler au voisin qui n'a pas forcément mesuré la gêne qu'il occasionne. Mieux encore, avant de rencontrer un souci, rendre visite, se présenter, en un mot, développer et **entretenir les relations de bon voisinage est une précaution.**

Inversement, j'ai un chat, j'ai un chien, j'organise une soirée qui sera peut-être bruyante..., **alors je m'interroge sur les possibles dérangements, je vais voir les voisins pour les prévenir.**

### Toutou, tout net

Les enfants du Conseil municipal poursuivent leur action et leur **engagement sur la propreté des chiens**. Les affiches sont toujours présentes et hélas toujours d'actualité.

### Mauvaises herbes

L'entretien des pieds de **mur côté trottoir est bien à la charge des résidents**. Faites le maximum pour contenir les herbes et plantes parasites.

### Outils motorisés

**Le midi en terrasse c'est bien, mais sans bruit c'est encore mieux.**

L'arrêté préfectoral organise la tranquillité des résidents. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis et mercredis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.